

## II.3.2 - Modèle d'imprimé DC8

Document facultatif 4

DC8

MARCHES PUBLICS

ACTE D'ENGAGEMENT N°

DC8

En cas de candidature groupée, remplir un seul acte d'engagement pour le groupement. Il peut être transmis par voie électronique. L'offre doit être rédigée en français. Le candidat remplit un imprimé pour chaque variante ou option.

Cet acte d'engagement correspond à :

- L'offre de base  
 Une ou des option(s)  
 Une ou des variante(s)

Préciser laquelle ou lesquelles :

## A – Procédure et forme du marché

DC8

Indiquer la ou les référence(s) des articles et alinéas du code des marchés publics dont il est fait application.

## B - Identification de l'acheteur

DC8

Reprendre le contenu de la mention relative à l'identité de l'acheteur figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. Indiquer : adresse, téléphone, télécopieur, courriel, le cas échéant, le service en charge de l'exécution du marché.

n Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

- Rappeler l'origine de son pouvoir : référence de la délégation.

n Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des marchés publics :

- Indiquer nom, adresse, téléphone, télécopie, courriel.

n Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

n Imputation budgétaire :

## C- Délai de paiement

DC8

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de.....

Il ne peut être supérieur à 45 jours, sauf pour les établissements publics de santé et les établissements du service de santé des armées, pour lesquels il est fixé à 50 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir augmenté de deux points.

<sup>4</sup> Document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, « Espace marchés publics ».

AE du marché n°

Acte spécial

page :

/

**D - Engagement du candidat****DC8****D1. Nom, prénom et qualité du signataire :**

- Agissant pour mon propre compte.
- Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse :*
- Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse :*
- Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du :
- Du groupement solidaire                       Du groupement conjoint
- Mandataire solidaire
- Mandataire non solidaire

**D2. Engagement du candidat**

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du cahier des charges,

- Je m'engage, conformément aux dits documents, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous<sup>5</sup> :
- Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement - Rayer les mentions inutiles.

Cette offre, exprimée en euro, porte soit :

**a) – sur le marché suivant :**

**n** Objet du marché Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence.

**n** Montant de l'offre :

Montant hors TVA<sup>6</sup> .....

Taux de la TVA<sup>7</sup> .....

Montant TTC<sup>3</sup> .....

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

<sup>5</sup> Si les prix doivent prendre la forme d'une liste, créer une annexe financière.

<sup>6</sup> Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

<sup>7</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

**AE du marché n°****Acte spécial****page :****/**

**b) - sur le ou les lots suivants :** - Cette partie est à renseigner autant de fois que nécessaire

**n** Objet du marché Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence

**n** Montant de l'offre

Montant hors TVA<sup>8</sup> .....

Taux de la TVA<sup>9</sup> .....

Montant TTC<sup>3</sup> .....


Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

**D3. Compte à créditer** - Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

**D4. Avance forfaitaire :**

Je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire :

Oui

Non

Le bénéficiaire de l'avance forfaitaire est informé que la collectivité territoriale :

Demande

Ne demande pas

La constitution d'une garantie à première demande pour tout ou partie du remboursement de l'avance forfaitaire.

<sup>8</sup> Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

<sup>9</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

**D5. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du marché est de .....mois ou jours (rayer la mention inutile) à compter de :

- La date de notification du marché
- La date de notification de l'ordre de service

**D6. Durée de validité de l'offre**

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence.

**D7. Marchés de fournitures passés en application de l'article 26 du décret 93-990 du 03 août 1993 relatif aux procédures de passation des contrats et marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications : origine et part des fournitures**

- Pays de l'Union européenne, France comprise : .....%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) : .....%.
- Autre : .....%.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le (ou les) candidat(s) :  
(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

**La présente offre est acceptée :**

- En ce qui concerne la totalité du marché ou, en cas de marché alloti, la totalité des lots
- En ce qui concerne les lots ci-après seulement (Indiquer les lots pour lesquels le candidat est retenu) :

**Pour un montant total de : ..... (HT).**

Le présent acte d'engagement est constitué de :

Indiquer, parmi les annexe(s) énumérée(s) ci-après, celles qui constituent le présent acte d'engagement

- Ø Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ou DC4
- Ø Déclaration du candidat ou DC5
- Ø ANNEXE n° ... : demandes de précisions ou compléments sur la teneur des offres ou DC11
- Ø ANNEXE n° ... : mise au point du marché ou DC12
- Ø Annexe relative à la présentation d'un sous-traitant ou DC13
- Ø Autres : préciser : ou ...

Oui	Non

**Pour l'Etat et ses établissements :**

Visa ou avis

Du contrôleur financier ou du contrôleur d'Etat

À \_\_\_\_\_, le  
Signature (l'acheteur)

**F. Notification du marché au titulaire<sup>10</sup>**

**DC8**

**n En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

À \_\_\_\_\_ , le

Signature du titulaire

**n En cas d'envoi en LR AR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

**G. Nantissement ou de cession de créances<sup>11</sup>**

**DC8**

**n Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

2  La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

<sup>10</sup> Date et signature originales.

<sup>11</sup> A remplir par l'acheteur (personne compétente pour signer le marché) en original sur une photocopie.

**AE du marché n°** \_\_\_\_\_

**Acte spécial**

**page :** \_\_\_\_\_

**/** \_\_\_\_\_

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

4  La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

et devant être exécutée par .....en qualité de :

Membre d'un groupement d'entreprise

Sous-traitant

À , le

Signature

**n** **Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance** (à renseigner autant de fois que nécessaire).

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres) à :

.....  
.....  
.....

Montant initial :

- Ramené à :

Ou

- Porté à :

À , le

(2)

Signature

Date de mise à jour : 21 juillet 2007

\_\_\_\_\_

AE du marché n°

Acte spécial

page :

/

### II.3.3 - Notice explicative du DC8

## L'acte d'engagement DC8

---

- **Textes de référence**

Le code des marchés publics, notamment ses articles [10](#), [11](#), [12](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [89](#), [90](#), [96](#), [106](#), et [159](#)

[Arrêté du 28 août 2006](#) relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics.

[Arrêté du 28 août 2006](#), pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

- **À quoi sert le DC8 ?**

Le DC8 est un modèle d'acte d'engagement. Il est la principale pièce contractuelle du futur marché. Il permet de n'omettre aucune des mentions nécessaires à la conclusion du marché.

Ce document peut être utilisé par les candidats aux marchés publics pour présenter leur offre ([article 11](#) du code des marchés publics). Sa signature par un candidat vaut adhésion aux clauses de l'acheteur.

Lorsque le candidat est retenu, le représentant de l'acheteur signe l'acte d'engagement qui vaut acceptation de l'offre et conclusion du marché.

- **Comment remplir le DC8 ?**

Le candidat présente son offre rédigée en français conformément aux dispositions de la loi n° 94-655 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

#### 1. Parties à remplir par l'acheteur : A, B, C, E, F

##### **Procédure et forme du marché / Identification de l'acheteur (rubriques A et B)**

L'acheteur insère l'acte d'engagement renseigné pour les parties qui le concerne dans le dossier de consultation des entreprises. Dans le cas contraire, le candidat complète les rubriques susvisées au regard des éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. En l'absence d'avis d'appel public à la concurrence, il y portera les éléments que l'acheteur lui aura communiqués.

##### **Avance (rubrique D4) (spécifique aux collectivités territoriales)**

Les collectivités territoriales peuvent, conformément à [l'article 89](#), demander la constitution d'une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, une caution personnelle et solidaire pour tout ou partie du remboursement d'une avance forfaitaire. C'est pourquoi, à la rubrique D4, l'acheteur, s'il est une collectivité

territoriale, précise si, pour le marché en question, il a fait une telle demande de garantie.

### **Durée de validité de l'offre (rubrique D6)**

La durée de validité de l'offre peut être prorogée, après accord écrit de tous les candidats portant sur la même durée de prorogation.

### **Décision de l'acheteur (rubrique E)**

L'acheteur signe l'acte d'engagement du candidat retenu. Sa signature vaut acceptation de l'offre.

### **Notification du marché au titulaire (rubrique F)**

L'acheteur conserve l'original de l'acte d'engagement qu'il a signé et effectue des copies. Il remet une copie, valant notification, au candidat retenu.

Cette remise peut être opérée :

- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans le cadre prévu à cet effet l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.
- Soit contre récépissé, le titulaire signera la case correspondante.

### **Nantissement ou cession de créances (rubrique G)**

\* Conformément à [l'article 106](#), il est possible d'utiliser, soit une copie de l'original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à [l'arrêté du 28 août 2006](#) relatif au certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics.

L'acheteur utilise une ou des copies(s) de l'acte d'engagement dont il remplit et signe la rubrique G. Ces copies comporteront donc des mentions originales.

- S'il n'y a pas de sous-traitant, l'acheteur coche sur la copie la case 1 s'il existe un seul attributaire, ou la case 2 si l'entreprise est titulaire de la totalité du bon de commande afférent au marché.

- S'il y a des sous-traitants, l'acheteur prévoit une copie de l'acte d'engagement pour le titulaire et un nombre de copie égal au nombre de sous-traitants. Sur la copie destinée au titulaire, il coche la case 3 et indique le montant de la partie des prestations qu'il est autorisé à céder ou à nantir. Sur les autres copies destinées aux sous-traitants, il coche la case 4 et indique, sur chacune d'entre elles, le montant des prestations exécutées par chacun des sous-traitants.

\* Chaque copie est, pour son destinataire, "*l'exemplaire unique*" prévu à [l'article 106](#) du code des marchés publics.

\* Cet exemplaire unique est remis en cas de cession ou de nantissement de créances en garantie d'un crédit, consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises, ou de cession ou nantissement de créances de droit commun. L'exemplaire unique prouve au bénéficiaire que l'entreprise a, soit la qualité de titulaire d'un marché, soit la qualité de sous-traitant bénéficiaire du paiement direct.

\* L'exemplaire unique ne peut être remis qu'à un seul créancier, auquel le comptable paiera les sommes qui sont dues au titre du marché.

L'acheteur ne doit pas délivrer de duplicata de l'exemplaire unique, faute de quoi il s'exposerait à devoir payer des dommages et intérêts au bénéficiaire chaque fois que la double délivrance de l'exemplaire unique aurait fait obstacle à un remboursement normal du crédit accordé au titulaire.

\* Le titulaire, qui n'a pas d'abord envisagé de sous-traitance, peut ensuite vouloir sous-traiter une partie du son marché.

- Si le marché n'a été ni cédé ni nanti, le titulaire est en mesure de rendre à l'acheteur l'exemplaire unique pour diminution du montant du marché qu'il exécute personnellement. L'acheteur peut alors signer le cadre G2, intitulé " La part du marché que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à ... " et établir un ou des exemplaires uniques pour le ou les nouveaux sous-traitants.

- Au contraire, si le marché a été cédé ou nanti, l'exemplaire unique ne peut être rendu. La sous-traitance n'est alors possible que si une attestation de l'établissement de crédit établit que la créance cédée ou nantie est d'un montant tel qu'elle ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant.

Un sous-traitant peut être accepté :

- si le marché n'a pas été cédé ou nanti ;
- si la cession ou le nantissement est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant ;
- si le montant du marché figurant sur l'exemplaire unique du titulaire a été réduit à cet effet.

L'acheteur s'assure ainsi que les mêmes sommes ne peuvent être revendiquées à la fois par un sous-traitant et par un établissement de crédit ou le bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

## 2. Parties à remplir par le candidat : D1 à D7

### Engagement du candidat (rubrique D)

En cas de candidature groupée, un seul DC8 est rempli.

- Le DC8 doit comprendre la répartition détaillée et le montant correspondant des prestations de chacun des membres.
- En l'absence d'habilitation expresse du mandataire, chaque membre du groupement doit signer l'acte d'engagement.

Présentation de l'offre (rubrique D2 b)

Dans le cas d'un marché alloti, il est possible de présenter un seul acte d'engagement pour plusieurs lots. Il convient alors de remplir la rubrique D2 b) autant de fois que nécessaire en la reproduisant.

Marchés de fournitures : article 159 du code des marchés publics (rubrique D7)

[L'article 159](#) du code des marchés publics prévoit des modalités particulières d'appréciation des offres lorsque celles-ci, présentées dans le cadre de la passation d'un marché de fournitures, contiennent des produits originaires de pays tiers, avec lesquels la Communauté européenne n'a conclu aucun accord dans un cadre multilatéral ou bilatéral, assurant un accès effectif des entreprises de la Communauté européenne aux marchés de ces pays.

Signature

L'offre est signée par le candidat lui-même ou son représentant dûment habilité, faute de quoi elle est irrecevable.

### • **Comment remplir concrètement le DC8**

Ce document généralement pré-rempli par l'acheteur public est la principale pièce contractuelle du marché. Il permet de préciser dans un unique document les mentions nécessaires à la conclusion du marché.

Si le candidat devient le titulaire du marché, l'acheteur valide l'offre en signant le DC8.

Les rubriques A, B, C, E et F sont remplies par l'acheteur. Le candidat doit compléter la rubrique préalable (située avant la rubrique A) et les rubriques D1 à D7.

Attention un Acte d'Engagement correspond à une offre. Il faut donc émettre un AE pour chaque option et/ou chaque variante.

En cas de groupement d'entreprises, un seul acte d'engagement est nécessaire pour le groupement. Il sera alors signé par le mandataire du groupement.

### **Préalable – (situé en amont la section A, « Cet acte d'engagement ... »)**

Dans cet espace vous devez cocher à quoi correspond cet Acte d'Engagement. S'il s'agit de l'offre de base, une option ou une variante. Cf. *point 1.4 de ce guide la définition exacte de ces deux termes.*

Il vous faut faire un acte d'engagement par option ou variante. Un acte d'engagement suffit pour tous les lots.

Attention : parfois il vous sera demandé de produire un Acte d'Engagement par lot.

### **Sections A - Procédure et forme du marché**

#### **Section B - Identification de l'acheteur**

#### **Section C - Délai de paiement**

### **Ces sections sont réservées à l'acheteur public ; celui qui a émis ce document**

Dans ces espaces il fige les mentions contractuelles du marché :

- Quel est le marché : procédure, objet, particularités.
- Qui est l'acheteur : qui est le représentant, qui possède les habilitations, qui paye, qui facture, quelles sont les coordonnées de référence.
- Quels sont les délais de paiement sur lesquels s'engage l'acheteur (au-delà le titulaire du marché aura la possibilité d'exiger des intérêts moratoires).

### **Sections D - Engagement du candidat**

#### **D1- Nom, prénom et qualité du signataire**

Cette section est réservée au candidat. Comme pour les formulaires de la première enveloppe, il s'agit de présenter la qualité de la candidature :

- Qui répond : entrepreneur individuel, société, association, organisation publique,
- Comment le candidat répond-il : en groupement, quel type de groupement, seul,

A ce titre, vous indiquez nom, prénom ainsi que votre qualité (gérant, directeur commercial, président, ...) et :

- Si vous êtes un entrepreneur individuel vous **cochez la première case**.
- Si vous êtes candidat pour le compte d'une société **vous cochez la seconde case** ET indiquez les coordonnées de la dite société candidate.
- Si vous êtes candidat pour le compte d'une organisation publique **vous cochez la troisième case** ET indiquez les coordonnées de la dite organisation publique.
- Si vous répondez en groupement dont vous êtes le mandataire **vous cochez la dernière case** ET indiquez la date de signature du DC4 (Lettre de candidature). **Vous cochez également la case** correspondant à votre type de groupement (vous référer au choix fait dans le DC4).

#### **D2- Engagement du candidat**

Cette section est réservée au candidat. C'est à cet endroit que vous vous engagez sur votre offre tarifaire. Vous allez indiquer précisément le montant de votre offre globale ou de chacun de vos lots.

Il est possible que votre offre de prix ne possède pas de montant global mais soit rédigée sous forme de liste. Dans ce cas ignorez les parties a) et b) pour privilégier une annexe financière qui vous est propre.

### **Partie « a) – sur le marché suivant »**

- Si votre offre concerne un marché unique vous indiquez le montant proposé dans la partie a) en précisant une nouvelle fois l'objet du marché.

### **Partie « b) - sur le ou les lots suivants »**

- Si vous répondez à plusieurs lots vous devez compléter la partie b) en la dupliquant autant de fois que vous avez de lots. Vous indiquez alors dans chacune d'elle l'objet du marché, le numéro et la caractéristique du lot accompagné du montant correspondant.

Conseil : Soyez précis et clair dans le report de votre prix à cet endroit. Il engage votre entreprise sous ces conditions tarifaires si vous êtes titulaire du marché.

### D3- Compte à créditer

Vous devez dans cette partie indiquer les références du compte vers lequel vous souhaitez être crédité des sommes qui vous seront dues après l'exécution du marché.

Pensez à y joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP).

### D4- Avance forfaitaire

- Le code des marchés publics prévoit le versement par l'administration aux candidats d'un marché public ou à ses sous-traitants d'un paiement en avance du montant du marché. Il existe des avances forfaitaires fixées par le marché et des avances facultatives qui visent à financer les investissements, le matériel acquis pour le marché et éventuellement les salaires et charges. Les modalités des avances facultatives sont fixées par le marché.

L'avance forfaitaire peut être demandée par l'entreprise dès que le montant estimé du marché est supérieur à 50 000 euros et une durée d'exécution supérieure à 2 mois.

Par conséquent, si votre marché remplit ces conditions, cochez si vous souhaitez bénéficier de l'avance forfaitaire.

- Dans les marchés de travaux vous trouverez également une rubrique précisant que la collectivité territoriale constitue une retenue de garantie à première demande. Cette garantie à première demande peut être demandée par le maître d'ouvrage afin de s'assurer que l'entreprise va bien effectuer le marché.

Cette information est complétée par l'acheteur public. Si ce n'est pas le cas, ne rien cocher.

### D5- Délai d'exécution

Cette rubrique vise à contractualiser les délais d'exécution du marché. Il est très important de valider avec l'acheteur cette information. En effet si le titulaire ne peut pas tenir ces délais, l'acheteur aura la possibilité de lui imposer des pénalités de retard.

Il se peut que l'acheteur ait déjà rempli cette rubrique avec des délais. Dans ce cas, c'est donc qu'il impose un délai d'exécution et que ce dernier doit impérativement être respecté ; donc pris en compte lors de votre proposition commerciale.

Si cette information n'est pas précisée par l'acheteur c'est au candidat de proposer un délai. Il est également précisé si ce délai débute à la date de notification du marché (confirmation de la sélection du titulaire) ou de l'ordre de service (commande effective du produit ou de la prestation)

En règle générale, cette rubrique D5 est remplie par l'acheteur.

### D6 - Durée de validité de l'offre

Il n'y a rien à remplir dans cette section.

D7 - Marchés de fournitures passés en application de l'article 26 du décret 93-990 du 03 août 1993 relatif aux procédures de passation des contrats et marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications : origine et part des fournitures

Si votre marché concerne des fournitures du secteur de l'eau, de l'énergie, des transports ou des télécommunications, vous devez en préciser l'origine.

Pour cela indiquez les parts issues de la zone Euro, des pays membres de l'OMC et du reste du monde.

Enfin datez et signez

**Les autres rubriques seront complétées par l'acheteur public lors de la sélection des offres.**

Si vous êtes l'attributaire du marché, l'Acte d'Engagement une fois finalisé et accepté par l'acheteur vous sera retourné signé par l'acheteur public.

- **Où envoyer le DC8 ?**

Le DC8 est un imprimé-navette.

Dans un premier temps, l'acheteur intègre le DC8 dans le dossier de consultation transmis aux candidats. Dans un deuxième temps, chacun des candidats complète son DC8, le signe et l'envoie à l'acheteur accompagné des pièces justificatives nécessaires. Après le choix de l'offre, l'acheteur signe l'acte d'engagement du candidat retenu et le lui notifie. Enfin, l'acheteur établit le ou les exemplaires uniques nécessaires. Ces transmissions peuvent être opérées par voie électronique. Dans ce cas, le DC8 est signé électroniquement dans les conditions prévues, d'une part, par le code des marchés publics et par [l'arrêté du 28 août 2006](#), pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, et, d'autre part, par le règlement de la consultation. L'exemplaire unique est délivré sous forme papier.

En principe, pour signer électroniquement, un certificat de signature électronique et un logiciel de signature sont nécessaires. Toutefois, l'intéressé n'a pas besoin de disposer d'un logiciel de signature s'il utilise un portail offrant cette fonctionnalité.

1°) L'entreprise choisit librement une catégorie de certificats de signature électronique référencée, qui est commercialisée par des sociétés spécialisées appelées " *prestataires de services de certification électronique* ". La liste des catégories de certificats de signature électronique référencées est publiée sur le site Internet du ministre chargé de la réforme de l'État à l'adresse suivante : « <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/> ». Cette liste est évolutive. Elle est en effet actualisée au fur et à mesure des référencements effectué par le ministre chargé de la réforme de l'État. Toutes les catégories de certificats de signature électronique référencées sont acceptées par tous les pouvoirs adjudicateurs (État, collectivités territoriales, établissements publics).

2°) L'entreprise fait parallèlement l'acquisition, en tant que de besoin, d'un logiciel de signature. Le logiciel de signature peut être intégré au document (*Adobe Acrobat Writer* version 6, *MS Office* depuis la version 2000-2002, *OpenOffice* depuis la version 2) ou bien peut être distinct du document, certains sont libres (*Cryptonit*, *Adesium*).

La signature se fait sur le poste de travail. Mis à part pour la signature par plate-forme, il n'y a pas besoin d'être connecté. Une fois le fichier signé, l'utilisateur peut le transférer sur le support externe de son choix (clé USB, CD-Rom, DVD...).